

PROCEDURE DE RESERVATION DE L'EQUIPEMENT POUR MANIFESTATIONS

Pour les associations de tennis de table

demandes écrites : à Monsieur Le président de Clermont Communauté CAMTT 62 64 par écrit et par mail à Mme MESTAYER cmestayer@agglo-clermont.fr

Et en simultanément à Ligue Auvergne de tennis de table 4 parc de l'artière BP 218 CEYRAT par mail est suffisant latt.05@wanadoo.fr

Un maximum de dates sont communiquées en début de saison si possible

Informations nécessaires dans courrier : Dénomination de la manifestation, Date, Horaires, Espace demandé, Responsable et Contact, nombre de participants et spectateurs prévus, matériel demandé. Ci-joint modèle

Après acceptation par Clermont Communauté une mise au point sera effectuée, **au minimum 15 jours** avant la date avec la responsable du CAMTT afin de prévoir les détails de l'organisation.

L'organisateur reçoit après validation par les services de Clermont Communauté le règlement intérieur de l'équipement et le règlement pour l'organisation de manifestation ainsi qu'un dossier type à compléter pour chaque compétition.